



ASSOCIATION FRANÇAISE DES RÉGISSEURS D'ŒUVRES D'ART

AFROA



Chères collègues, chers collègues,

En ce début d'année 2016, l'ensemble des administrateurs de l'AFROA s'associent à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux et vous souhaiter une année pleine de dynamisme, de projets, d'entraide et de réussite, tant sur le plan professionnel que personnel.

Nous sommes fiers de vous présenter le premier bulletin d'information édité par l'AFROA. Cette publication, que nous espérons désormais publier une fois par an, vous présente un résumé des activités et des engagements pris par l'association tout au long de l'année.

L'année 2015 a été déterminante pour notre association. Les membres de son Conseil d'administration se sont mobilisés afin de vous proposer une programmation riche en événements, ainsi que des sujets de réflexion correspondant à l'actualité du métier de régisseur d'œuvres d'art. Je tiens à les remercier ici pour leur disponibilité et leur implication.

L'AFROA s'est engagée dans la voie d'une meilleure communication et d'une multiplication des contacts avec ses adhérents. L'association a également souhaité se rapprocher des personnes non adhérentes de l'association ainsi que des autres associations françaises et européennes œuvrant dans les domaines de la règle, de la conservation, de la restauration et de la valorisation du patrimoine. Nous espérons poursuivre dans cette voie en les associant à nos événements et en multipliant les occasions de rencontres.

En 2015, l'AFROA comptait 132 adhérents, parmi lesquels figurent deux membres bienfaiteurs, M. Jacques Lemoine (Directeur, Art Sacré Saint-Honoré) et Mme Irène Barnouin (Directrice commerciale et technique, Gras Savoye). Nous remercions tous nos membres pour leur appui, sans vous l'AFROA ne pourrait exister. Le réseau de l'AFROA est en pleine expansion et l'augmentation constante du nombre de nos adhérents nous encourage naturellement à poursuivre dans cette voie du développement de nos activités.

Vous pouvez compter sur une équipe dynamique et motivée qui saura mener à bien les nombreux projets à venir, grâce au renouvellement de votre soutien. En ce tout début d'année 2016, nous espérons que celles et ceux d'entre vous qui n'ont pas encore pris leur adhésion le feront très vite.

Méllssa ETAVE
Présidente de l'AFROA






MAIRE

> Visite de l'AFROA au Havre - juin 2015

P.4-5

- > Le Conseil d'administration 2015
- > L'Assemblée générale 2016
- > Point trésorerie

P.6-7

- > Les statuts de l'association
- > Les visites proposées en 2015
- > Les réseaux sociaux

P.8-9

- > Le CIPAC
- > Un nouveau service inter-régies
- > Lancement d'une réflexion sur la formation des régisseurs

P.10-11

- > **Programmation 2016 :**
 - > Journée consacrée aux marchés publics de restauration
 - > Les États généraux de la région à Strasbourg

P.12-15

- > **L'ERC 2016**
 - > Rencontre à Amsterdam
 - > Fiche pays : l'Autriche

P.16-17

- > **Questions / réponses 2015**

Le Conseil d'administration 2015

Les administrateurs qui composent le Conseil d'administration jouent un rôle primordial dans la vie de l'association : chargés de gérer le quotidien de l'AFROA (adhésions, gestion administrative et financière notamment), ils collaborent à l'actualisation de l'annuaire et au développement du site Internet. En lien avec l'ensemble des membres, ils participent à la programmation des activités annuelles (visites de sites, Journées professionnelles, conférences), entretiennent les relations avec les associations partenaires (le CIPAC, l'AGCCPF, la FFCR, l'ICOM, le Bouclier Bleu etc.) et représentent l'AFROA aux rendez-vous nationaux et internationaux comme la Conférence européenne des régisseurs. Autant de missions diverses qui peuvent sans cesse être enrichies par les idées de chacun.



**Mélissa Etave,
Présidente**
*Régisseur collections,
Centre Pompidou -
Paris*

Mélissa anime nos Conseils d'administration et Assemblées générales. Elle s'assure du bon fonctionnement de la vie de l'association, soutient les initiatives des membres et accompagne les projets développés par notre association. Elle coordonne les mises à jour du site Internet ainsi que la communication de l'association.



**Dorian Dallongeville,
Vice-président**
*Responsable des
collections et des
expositions, French
Lines (Patrimoine des
compagnies maritimes) -
Le Havre*

Dorian s'est particulièrement impliqué dans la refonte de nos statuts. Il veille à tout ce qui touche à la vie administrative de l'AFROA et participe à la rédaction et à la relecture des éléments diffusés par l'association. Sa participation à la table ronde sur les métiers de la régie à l'École du Louvre, le 7 octobre dernier, a également permis de susciter de nouvelles adhésions.



**Rachel Beaujean-
Deschamps, Trésorière**
*Régisseur d'œuvres et responsable
adjoint de la régie des œuvres,
Musée de Cluny - Musée national
du Moyen Âge - Paris*

Rachel assure la gestion administrative et financière de l'association. Elle gère notre budget, nos dépenses, nos adhésions ainsi que l'annuaire de l'association. Elle est également notre référent dans la collecte des annonces de stages.

**Isabelle Regelsperger,
Secrétaire**
*Régisseur d'œuvres, Service
Conservation, Cinémathèque
française - Paris*

Isabelle gère l'administration de l'association. Toujours présente à nos réunions, elle rédige les procès-verbaux de nos Assemblées générales et les comptes rendus de nos Conseils d'administration. Elle participe à la rédaction et à la relecture des documents diffusés par l'AFROA.



Marion Allary
*Régisseur des collections, chargée
de conservation préventive, Musée
de l'Air et de l'Espace - Le Bourget*

Marion a travaillé plus particulièrement sur la problématique des formations. Elle anime le groupe de travail consacré à ce sujet et a grandement contribué à l'élaboration de l'enquête sur les formations qui vous sera prochainement envoyée.

Sandrine Beaujard-Vallet
*Responsable du service de la régie des œuvres et des
expositions, Musée d'art moderne de la Ville de Paris - Paris.*
Sandrine a également collaboré au travail sur les formations, un sujet de réflexion qui lui tient particulièrement à cœur et qu'elle a souhaité voir traiter par l'AFROA.



Pauline Berthelot
Assistante de conservation

Pauline anime la page Facebook de l'AFROA et assure la veille quotidienne des courriers adressés à l'association. Grâce à sa constante vigilance et à sa volonté d'apporter une réponse adéquate à chaque question, vos messages ne restent jamais sans réponse. Elle est également d'une grande aide dans la gestion administrative de l'association.

Ludovic Chauwin
*Régie des collections et des projets
artistiques, Musées de la Ville de
Strasbourg - Strasbourg*

Ludovic anime le groupe LinkedIn de l'association. Il coordonne l'organisation des États généraux de la régie qui seront organisés à Strasbourg en novembre 2016. Il est par ailleurs toujours présent et volontaire pour aider sur les sujets les plus divers.



de l'AFROA

Ingrid Jurzak

Attachée de conservation du patrimoine, chargée de l'étude et de la gestion de la collection du MAC VAL - Musée d'art contemporain du Val-de-Marne - Vitry-sur-Seine



Ingrid est notre correspondante au CIPAC. À ce titre, elle est particulièrement investie sur les questions d'art contemporain et se fait le relais des réflexions et des préoccupations des régisseurs dans ce domaine.



Sandra Mazière

Régisseur d'exposition, Département des expositions, Réunion des musées nationaux - Grand Palais - Paris

Sandra collabore et participe aux événements internationaux de l'association. Elle s'est également rendue disponible afin de

rencontrer des étudiants, les aider dans leurs recherches et répondre à leurs questions sur le métier de régisseur d'œuvres d'art.

Jocelyn Périllat-Mercerot

Responsable de la régie des œuvres - Département des restaurateurs / Institut national du Patrimoine - Paris

Toujours force de proposition, Jocelyn est investi dans de nombreuses initiatives de l'AFROA. Il coordonne

avec un grand dynamisme le programme de nos visites et de nos journées professionnelles. Il est également notre référent pour la plateforme d'échanges de services inter-régies et pour la collecte des annonces de stages.



Peggy Podemski

Régisseur des collections, LaM - Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut - Villeneuve d'Ascq

Peggy s'est récemment faite le porte-parole de l'AFROA lors d'une

réunion des associations européennes organisée en octobre dernier à Amsterdam. Elle apporte également son aide et ses connaissances pour la rédaction des réponses aux courriers adressés à l'association.

Au cours de l'année 2015, le Conseil d'administration de l'AFROA s'est réuni à 11 reprises, témoignant ainsi du dynamisme de notre vie associative et de la volonté de développer sans cesse nos activités. Vous retrouverez les comptes rendus de nos réunions sur le site Internet de l'association à l'adresse suivante :

<http://www.afroa.fr/fr/association/calendrier-des-reunions/>

Nous tenons ici à remercier vivement les responsables de l'Institut national du patrimoine (INP), de la Cinémathèque française et du Musée de Cluny qui nous ont accueillis dans leurs locaux à plusieurs reprises pour y tenir nos réunions.

> L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

L'Assemblée générale de l'AFROA se tiendra le **vendredi 5 février 2016 à 17h à la Cinémathèque française** (51 rue de Bercy - 75012 PARIS).

Conformément à nos statuts, nous procéderons au renouvellement de 4 postes d'administrateurs qui seront élus pour un mandat de 3 ans. La démission collective du Conseil d'administration lors de la dernière Assemblée générale avait permis l'entrée en vigueur des nouveaux statuts et le renouvellement des administrateurs. Néanmoins, cette remise à zéro des différents mandats nous oblige à procéder cette année à un tirage au sort afin de désigner 4 membres sortants. Par ailleurs, après consultation et vote des 12 administrateurs actuels, il a été décidé à la majorité d'exclure les 4 membres du Bureau de ce tirage au sort, afin d'assurer la continuité des actions engagées.

Les membres sortants en 2016 sont les suivants :

- > Marion Allary (membre démissionnaire)
- > Sandrine Beaujard-Vallet (membre démissionnaire)
- > Sandra Mazière (membre démissionnaire)
- > Peggy Podemski (désignée au tirage au sort)

Nous espérons vous voir nombreux à participer et à voter lors de la prochaine Assemblée générale. Ce rendez-vous annuel sera également l'occasion de nous rencontrer et de nous retrouver pour fêter la nouvelle année.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation à l'Assemblée générale par e-mail à l'adresse suivante : asso.afroa@gmail.com

> POINT TRÉSORERIE

La trésorerie de l'AFROA a permis au Conseil d'administration de pérenniser les projets en cours et d'en lancer de nouveaux tout au long de l'année.

Au 14 décembre 2015, le bilan financier était le suivant :

Compte courant : 6 939,55 €

Livret : 12 183,54 €

Le budget alloué à la maintenance du site Internet (390 €) a été utilisé pour améliorer l'interface du site en réaménageant son contenu mais aussi en ajoutant de nouveaux onglets qui permettent une meilleure visibilité des actions de l'association aussi bien anciennes (organisation des visites ou offres d'emploi) que nouvelles (offres de stages).

De nouvelles dépenses ont été réalisées par l'association dans le but de mieux communiquer avec ses adhérents, telle la création et la rédaction de ce bulletin annuel ou encore la conception d'un badge 2015 (105 €) faisant office de carte de membre. Il s'agit là, nous le souhaitons, du premier badge d'une longue série ! Nous remercions par ailleurs notre graphiste, Laetitia Troadec (Krizalis communication), pour la création à titre gracieux de ce premier badge.

Enfin, afin de resserrer nos liens avec les autres associations européennes de régisseurs, l'AFROA a financé la mission de Peggy Podemski (414,50 €) : elle a participé, aux côtés des représentants des autres associations, à une réunion organisée par l'UKRG et le Netherlands Registrars Group au Rijksmuseum d'Amsterdam dans la perspective de l'ERC 2016. Vous trouverez le compte rendu de cette rencontre à la page 12.

Grâce à vos nombreuses adhésions, nous pouvons envisager sereinement la pérennisation de nos actions et espérer en imaginer de nouvelles afin de vous offrir une programmation toujours plus riche et répondant à vos attentes.

2014 : la refondation 2015 : l'action !

L'année 2014 fut largement consacrée à la refondation de notre association. À l'approche de nos 20 ans, il était devenu indispensable de doter l'AFROA d'un outil de fonctionnement plus dynamique, plus réactif et permettant de proposer une offre d'activités plus diversifiée à nos adhérents. Rapidement, la réflexion des administrateurs s'est portée sur une évolution significative des statuts de l'association. Loin d'être un simple élément « administratif », les statuts constituent un outil essentiel au service du bon fonctionnement de l'AFROA. Ils permettent notamment d'encadrer les élections des administrateurs et de confier des missions précises aux différents membres composant le Bureau.

Après une longue période de gestation, marquée par une série de réunions consacrées à la réflexion autour de l'évolution des statuts, les nombreux débats - parfois vifs mais toujours constructifs - ont permis de soumettre à l'ensemble des adhérents un projet de statuts profondément remaniés. Chacun a eu l'occasion d'adresser ses remarques et suggestions aux administrateurs, qui y ont accordé la plus grande attention. À la suite d'ultimes retouches, le projet final fut adopté par le Conseil d'administration en septembre 2014, permettant ainsi une entrée en vigueur des nouveaux statuts dès 2015 (déposés en Préfecture en mars dernier).

Parmi les innovations essentielles mises en place, il est à noter la création d'un poste de Vice-président, chargé notamment d'épauler le Président dans ses missions et de pallier ses éventuelles indisponibilités. De nombreuses missions ont également été clarifiées : autonomie du Trésorier dans la gestion financière quotidienne, attributions du Secrétaire etc. D'autres éléments ont été introduits : cotisation réduite de 50% pour les étudiants et les demandeurs d'emploi, encadrement strict des élections des administrateurs et des membres du Bureau en fonction d'un calendrier précis, détermination du fonctionnement de l'Assemblée générale et du mode de révision des statuts... Autant de dispositions qui facilitent aujourd'hui le quotidien de l'AFROA.

Retrouvez ici les statuts de l'AFROA :
<http://www.afroa.fr/fr/association/#2>



Les visites proposées par

Elles ont été l'occasion pour les participants :



> d'aborder la conservation préventive au sein d'une collection privée et de cerner les enjeux liés à sa valorisation grâce à Hélène Favrel, régisseur pour la Direction du patrimoine de la **Maison Louis Vuitton** (participants : 13 adhérents),

> de connaître les problématiques relatives à la rénovation et à la réouverture d'une maison-musée grâce à Christel Sanguinetti-Feghali, régisseur au **musée Gustave Moreau** (participants : 13 adhérents),

> de découvrir le chantier des collections et le déménagement des 3 200m² de réserves des collections de **French Lines** (patrimoine des compagnies maritimes), et de visiter une exposition en plein air organisée par cette association, grâce à Dorian Dallongeville, responsable des collections, et Alexandre Bagnod, régisseur de French Lines au Havre (participants : 11 adhérents),



> d'admirer des réserves de référence grâce à Virginie Delcourt, attachée de conservation, et Pauline Berthelot, agent de récolement, au **Musée d'art Moderne André Malraux (MuMa)** au Havre (participants : 11 adhérents),

es 2015 L'AFROA

L'année 2015 a été riche en événements pour les adhérents de l'AFROA : pas moins de 5 visites "de régisseur à régisseurs" se sont déroulées en Île-de-France, mais également en région, illustrant ainsi notre volonté d'ouvrir nos activités le plus largement possible à l'échelle nationale.

> de dialoguer avec des étudiants en restauration dans leurs ateliers, grâce à Jocelyn Périllat-Mercerot, régisseur à l'**Institut national du patrimoine** (participants : 13 adhérents),



> ou encore d'évoquer la problématique de la sécurité d'un établissement muséal et les dispositifs mis en place, grâce à Pascal Concordia, régisseur au **Musée d'art et d'histoire du judaïsme** (participants : 15 adhérents).

Outre ces visites, deux nouvelles manifestations ont été expérimentées en 2015 :

> une sortie thématique au cinéma, pour assister à une projection du film *Le grand musée* de Johannes Holzhausen, suivie de l'exposition *Chef décorateur* à la **Cinémathèque française** (9 participants),

> une visite intitulée de "restaurateur à régisseurs" au **MAC VAL**, reposant sur la présentation par un binôme composé d'un régisseur et d'un restaurateur de toutes les étapes du projet de restauration de l'œuvre cinétique intitulée *Les Grands fumeurs* d'Alain Séchas. 19 personnes ont participé à cette visite menée par Ingrid Jurzak (chargée de l'étude et de la gestion de la collection), Anne-Laure Saint-Clair (chargée de l'étude et du développement de la collection), et Jonathan Faustin-Girault (spécialiste en automatisation de l'art contemporain et industriel).

Ce dernier événement a été mis en place dans le cadre du développement de partenariats entre l'AFROA et des associations de restaurateurs (FFCR, AEAE).

Il vous est possible de retrouver ou de découvrir le compte-rendu illustré de chacun de ces événements sur le site de l'AFROA (<http://www.afroa.fr/fr/membres/#visites>).

Pour tout renseignement, suggestion ou proposition de visite, nous vous invitons à vous rapprocher de Jocelyn Périllat-Mercerot : jocelyn.perillat@inp.fr

> LES RÉSEAUX SOCIAUX : DES OUTILS INDISPENSABLES AU SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'AFROA a mis en place en février 2015 un compte sur le réseau social professionnel LinkedIn : celui-ci constitue un moyen efficace pour construire, développer et enrichir le capital social de l'association et créer du lien. Cette dynamique de réseau répond aux objectifs affirmés par nos statuts. Elle permet d'établir et de développer des liens réguliers et durables entre régisseurs, étudiants et chercheurs dans le domaine de la régie des œuvres, ainsi qu'avec tous les acteurs de la conservation, de la diffusion et de la production des œuvres. Accessible gratuitement sur inscription, notre groupe LinkedIn était, à la fin de l'année 2015, riche de plus de 249 membres interconnectés qui reçoivent régulièrement des informations sur l'actualité de la régie des œuvres. Ce groupe constitue un cercle d'échanges professionnels où se partagent expertises, réflexions et retours d'expériences.

L'AFROA anime également, depuis le début de l'année, une page Facebook sur l'actualité de la régie des œuvres en France et dans le monde. Véritable revue de presse quotidienne sur le métier de régisseur ainsi que sur la conservation préventive, elle présente également les annonces de conférences et de formations thématiques, des reportages sur les coulisses d'accrochages exceptionnels, de montages et de démontages d'expositions, de départs et de retours d'œuvres prêtées, de restaurations en cours etc. En décembre 2015, notre page comptait plus de 421 abonnés.

Rejoignez-nous sur :



<https://www.linkedin.com/grp/home?gid=8249617>



<https://www.facebook.com/afroaregie>



Le CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain

L'AFROA est un membre actif du CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain, une association créée en 1997 autour des enjeux de production, de diffusion et de médiation de l'art contemporain.

Le CIPAC fédère aujourd'hui vingt associations représentant la diversité des structures, des réseaux, et des professionnels – dont les acteurs de la régie – œuvrant dans le champ de l'art contemporain en France. Association historique du CIPAC, l'AFROA siège au Conseil d'administration de la fédération, une position confortée en 2014 lors du renouvellement des administrateurs du CIPAC et l'obtention du poste de secrétaire par Ingrid Jurzak, représentante et membre du Conseil d'administration de notre association.

En 2015, le CIPAC a poursuivi son engagement pour la prise en compte des arts visuels dans la construction des politiques publiques territoriales, par l'organisation de journées interrégionales à destination des professionnels du secteur, des auditions par les parlementaires (Assemblée Nationale puis Sénat), des interpellations écrites à destination de la Ministre de la Culture ou du Premier Ministre et une lettre ouverte aux candidats aux élections régionales.

La fédération s'est également mobilisée pour la professionnalisation des pratiques et la structuration de la branche professionnelle des arts visuels (pour un conseil national des professions des arts visuels, une convention collective, la reconnaissance formelle des métiers, l'élaboration et la négociation de plusieurs contrats).

Le CIPAC est également un organisme de formation depuis 2005. Les formations qu'il propose recouvrent des domaines clefs du secteur, dont la régie des œuvres. L'AFROA accompagne ainsi depuis 2014 une redéfinition de l'offre des formations du CIPAC afin de répondre aux mutations de notre métier dans le champ de l'art contemporain (prise en compte de la vidéo et des pratiques performatives notamment).

Si vous souhaitez plus d'informations sur le CIPAC ou si vous avez des questions sur la régie des œuvres dans le domaine de l'art contemporain, nous vous invitons à vous rapprocher d'Ingrid Jurzak :
ingrid.jurzak@valdemarne.fr

—
CIPAC
 —
 fédération
 des professionnels
 de l'art contemporain

> MISE EN PLACE D'UN SERVICE INTER-RÉGIES

L'AFROA, en tant que réseau professionnel national, s'est notamment donnée pour mission de fédérer et de favoriser autant que possible les échanges entre les régisseurs français.

Dans cet objectif, une plateforme de service inter-régies a été créée en 2015, à destination exclusive des adhérents. Cette plateforme permet de proposer du matériel ou des services à titre gracieux entre les régies des institutions.

Cette année, trois institutions se sont ainsi investies dans le projet :

> Mme Charlotte Marland et le Musée de la Musique ont offert de donner des plaques de plexiglas déposées à la fin d'une exposition,

> Mme Sophie Chauvois et le Musée de l'Armée ont cédé 200 boîtes de conservation pour costumes en polypropylène cannelé,

> Mme Hélène Favrel et la Direction du Patrimoine de LVMH ont fait don de 10 palettes en polypropylène et de 7 rehausses pour palettes en bois.

L'AFROA tient à remercier chaleureusement ces établissements partenaires pour leurs précieuses contributions, lesquelles ont toujours trouvé preneur.

Si vous souhaitez à votre tour participer à ce projet en proposant du matériel ou des services, il vous est possible de vous adresser directement à Jocelyn Périllat-Merceroit : jocelyn.perillat@inp.fr

Lancement d'une réflexion sur les formations en régie des œuvres

Ces dernières années, plusieurs formations professionnelles dans le domaine de la régie des œuvres se sont ouvertes en France. Il existe aujourd'hui 4 formations spécifiques dispensées par l'École du Louvre, par l'Université de Picardie - Jules Verne à Amiens, par l'Université Bordeaux - Montaigne et par l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J - Cahors). Vous trouverez la présentation de ces formations sur notre site Internet : <http://www.afroa.fr/fr/formations/>

Indispensables pour la profession, ces formations contribuent également à la professionnalisation et à la reconnaissance du métier de régisseur d'œuvres d'art. Nous constatons cependant, dans le même temps, que les musées et les institutions culturelles traversent une crise de l'emploi et doivent de plus en plus faire face à des réductions de postes.

En tant qu'association professionnelle, l'AFROA a estimé nécessaire de réfléchir à cette problématique tout en s'investissant auprès des étudiants en régie d'œuvres d'art, nombreux parmi nos adhérents.

Une enquête sur les formations en régie des œuvres d'art

Les étudiants de ces formations connaissent-ils des difficultés à trouver un stage ? Comment se passe l'insertion professionnelle de ces jeunes diplômés ? Sous quels types de contrats sont-ils recrutés ?

Afin d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions relatives à l'insertion professionnelle des régisseurs d'œuvres d'art, l'AFROA a élaboré une enquête sous la forme d'un questionnaire. Ce dernier vous sera prochainement envoyé. Nous comptons sur votre collaboration et vous remercions par avance d'accepter de prendre quelques minutes pour y répondre.

Nous espérons que les résultats de cette enquête pourront nourrir une réflexion plus poussée sur le sujet. En parallèle, l'AFROA souhaite engager un dialogue avec les directeurs des formations sur le soutien et le suivi des étudiants.

Cette réflexion sur la formation du régisseur d'œuvres d'art sera développée lors des prochains États généraux de la régie à Strasbourg et nous prévoyons de restituer les résultats de l'enquête à cette occasion. Vous trouverez à la page 11 une présentation de cet événement organisé en novembre 2016 à Strasbourg.

Les annonces de stages mises en ligne sur le site de l'AFROA

Soucieuse de l'insertion professionnelle des futurs jeunes diplômés en régie des œuvres, l'AFROA a souhaité en 2015 s'engager pour faciliter leurs recherches de stages, indispensables pour valider leur formation, en les mettant directement en relation avec les établissements demandeurs.

L'AFROA a ainsi prospecté directement auprès de plusieurs institutions, notamment par le biais des DRAC et des conseillers musées, afin de connaître leurs besoins et de collecter en exclusivité des annonces de stage. Ces dernières sont publiées dans un onglet dédié sur le site de l'association que vous retrouverez à l'adresse suivante : <http://www.afroa.fr/fr/offres-emploi/#internship>

Cette prospection, lancée à l'automne 2015, a déjà permis de collecter 18 annonces de stages en seulement 3 mois à Angoulême, Coulommiers, Cosne-Cours-sur-Loire, Crépy-en-Valois, Louvres, Moulins, Nancy, Nice, Paris, Péronne, Rodez, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Ouen, Sarreguemines, Tournus ou encore Versailles.

L'AFROA remercie vivement ces institutions pour leur réponse et leur investissement dans ce projet.

Cette initiative s'inscrivant sur le long terme, dans la mesure où les étudiants sont confrontés chaque année à cette recherche, nous souhaitons vous associer à cette initiative en vous invitant à nous faire parvenir vos besoins et modalités de stage dès le mois de septembre.

Vous pouvez contacter nos deux référents sur ce sujet :
- **Rachel Beaujean-Deschamps** : rachel.beaujean-deschamps@culture.gouv.fr
- **Jocelyn Périllat-Mercerot** : jocelyn.perillat@inp.fr

Programmation 2016

> MAMCS - Musée d'Art Moderne et Contemporain (Strasbourg)

Plusieurs grands rendez-vous sont d'ores et déjà programmés pour une année 2016 qui s'annonce exceptionnelle. Nous espérons vivement une participation soutenue de votre part !

En parallèle, l'association poursuivra son programme de visites de 'régisseur à régisseurs' organisées en France et en région ainsi qu'une visite de 'restaurateur à régisseurs'. Comme les années précédentes, un e-mail vous sera envoyé présentant la visite organisée et vous invitant à vous inscrire. Ces événements ayant un nombre de places nécessairement très limité, ils sont rapidement complets. C'est pourquoi nous vous invitons à ne pas perdre de temps pour vous inscrire !

Journée professionnelle consacrée aux marchés publics de restauration

Afin de renforcer les liens entre les régisseurs et les autres corps de métier du milieu patrimonial, l'AFROA proposera en mars 2016 une journée thématique intitulée « Marchés publics de restauration : enjeux d'un dialogue entre les différents acteurs ». Elle est gratuite et ouverte à tous, dans la limite des places disponibles (programme et réservation : jocelyn.perillat@inp.fr).

Elle permettra d'évoquer la nécessité de communiquer entre les différentes personnes susceptibles de participer à la rédaction des demandes et réponses des marchés publics de restauration. Il s'agira de mieux comprendre les attentes de chacun afin de mieux les formaliser, depuis la rédaction du cahier des charges, de l'appel d'offre et de sa réponse, en passant par l'étude en commission de restauration et la problématique des assurances.

Dans le cadre de cette journée, l'AFROA bénéficie de la précieuse collaboration de l'Institut national du patrimoine qui met à notre disposition l'amphithéâtre de la galerie Colbert, ainsi que de l'aimable participation des associations de restaurateurs (FFCR, AEAE) et de conservateurs (AGCCPF) qui ont relayé l'annonce de cette journée auprès de leurs réseaux respectifs.

Nous espérons que cette journée contribuera à un rapprochement fructueux et pérenne entre nos associations !

Les États généraux de la régie à Strasbourg

Pour la première fois depuis sa création, notre association organise en 2016 les États généraux de la régie française, un événement national qui verra se rassembler à Strasbourg jusqu'à 140 professionnels et étudiants autour de différentes thématiques concernant la formation des régisseurs et les mutations de la profession. Moment privilégié de concertation et d'échanges, les États généraux se tiendront en novembre pendant 2 jours au MAMCS - Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg.

Les thématiques de réflexion déjà retenues à ce jour portent sur les métiers de la régie et la formation des régisseurs en France et à l'étranger. Cette rencontre propose également une approche sociologique de la profession permettant de mesurer l'évolution de nos métiers et de nos positions au sein des institutions, ainsi qu'une réflexion sur notre profession du point de vue des ressources humaines, à travers l'étude des différents référentiels métiers de la fonction publique (État et territoriale) et de celui de l'ICOM.

> MAMCS - Musée d'Art Moderne et Contemporain (Strasbourg)



Le programme définitif est encore en cours d'élaboration et les modalités d'inscription seront prochainement communiquées via le site Internet de l'association.

Dès à présent, si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, nous vous invitons à contacter Ludovic Chauvin, coordinateur de cet événement à l'AFROA :
ludovic.chauwin@strasbourg.eu



L'ERC 2016

Fondé en 2012, l'ARC - Austrian Registrars Committee (www.austrianregistrars.at) organise la 10^e Conférence européenne des régisseurs. L'ERC 2016 se tiendra du 8 au 10 Juin au palais de la Hofburg à Vienne. L'AFROA, à l'instar des autres associations européennes, apporte son soutien et sa contribution à l'organisation et à la programmation de cette manifestation incontournable.

Retrouvez les informations disponibles sur cet événement à l'adresse suivante : <http://www.erc2016.at/start.html>

Rencontre des associations européennes à Amsterdam

Le vendredi 9 octobre 2015, l'AFROA a été invitée par Jane Knowles (UKRG - National Gallery de Londres) et Wendela Brouwerle (Netherlands Registrars Group – Rijksmuseum d'Amsterdam) à participer à une réunion des associations européennes de régisseurs, organisée au Rijksmuseum d'Amsterdam.

Cette rencontre a réuni 14 représentants des associations européennes. Outre l'AFROA, représentée par Peggy Podemski, étaient présents :

- > l'ARMICE : association des régisseurs espagnols, fondée en 2005.
- > le Hungarian Registrars Group : ce groupe, à l'initiative du Museum of Fine Arts de Budapest, ne s'est pas encore constitué comme association mais le sera sans doute prochainement.
- > Nordic Registrars Group : fondée en 1998, cette association réunit 4 pays scandinaves (le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède). Son Conseil d'administration n'existe cependant que depuis 2014 et comprend deux membres de chaque pays.
- > le Registrarte : association des régisseurs italiens fondée en 2000.
- > le Registrars Deutschland Group : association des régisseurs allemands fondée en 2004.
- > le Swissregistrars : association des régisseurs suisses fondée en 2007.

Cette rencontre, présidée par Jane Knowles (UKRG - National Gallery de Londres) avait pour but de réfléchir aux moyens de fédérer les associations européennes afin d'améliorer les contacts et la communication entre ces dernières, pour soutenir et accompagner les associations émergentes. Il s'agissait aussi de voir comment les associations présentes, qui ont toutes déjà accueilli une conférence européenne des régisseurs dans leur pays, peuvent aider les autres groupes dans l'organisation des prochaines conférences.

Tout comme le Nordic Registrars Group en 2014, l'Austrian Registrars Committee se trouve quelque peu démuni devant l'ampleur de la tâche que représente l'organisation de l'ERC 2016. Après avoir traversé des difficultés dans la recherche de soutiens pour financer l'événement, l'ARC a finalement trouvé ses sponsors et travaille actuellement sur l'élaboration du programme de l'ERC.

Il a été proposé, lors de cette rencontre, d'élaborer une liste de référents qui se feront le relais des informations transmises au sein de leur propre association. Il a également été proposé de partager et de promouvoir les événements organisés par les autres associations sur nos sites Internet, via Facebook, LinkedIn ou encore Twitter et d'inviter les autres associations à y participer.

Enfin, une lettre d'intention a été signée par toutes les associations européennes représentées qui stipule que les "associations mentionnées (...) s'engagent par cette lettre d'intention à favoriser la coopération internationale entre les différentes associations européennes de régisseurs et leurs membres. Cette lettre d'intention constitue le cadre de la coopération entre les parties qui poursuivront des buts et des objectifs communs et faciliteront le développement d'un véritable échange dans un engagement réciproque et bénéfique. Cette lettre d'intention n'est pas contractuelle et n'impose pas d'obligations légales ou financières entre les parties."

Vous pouvez consulter le compte rendu de cette rencontre sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.afroa.fr/fr/membres/rencontres-professionnelles/>

> Représentants des associations européennes de régisseurs à Amsterdam





Fiche pays sur la République d'Autriche (Österreich)

Dans le cadre de l'organisation du prochain ERC à Vienne, nous vous proposons cette « fiche pays » consacrée à l'Autriche.

L'Autriche est membre de l'Union européenne et fait partie de la zone euro. C'est une république formée de 9 provinces (ou « Länder »). Vienne est à la fois une commune capitale du pays et l'un des neuf Länder fédéraux, elle compte 1,8 million d'habitants. La deuxième ville du pays, Graz, compte seulement près de 300 000 habitants.

L'Autriche est bordée à l'est par la Hongrie et la Slovaquie, au nord par la République Tchèque et l'Allemagne, à l'ouest par le Liechtenstein et la Suisse, au sud par l'Italie et la Slovénie.

La superficie du pays est de 84 000 km². Les Alpes occupent 70% de la surface totale du pays et déterminent le climat de type continental, avec de fortes amplitudes thermiques annuelles.

Association des régisseurs autrichiens (fondée en 2012) :

ARC - Austrian Registrars Committee

www.austrianregistrars.at

Adresse : c/o MAK - Austrian Museum for Applied Arts / Contemporary Art - Stubenring 5 - 1010 WIEN

E-mail : arc@austrianregistrars.at

> Transport :

La distance entre Paris et Vienne est de 1 239 km, soit deux jours de camion. Les stops sécurisés sont généralement prévus à Munich, Stuttgart ou Strasbourg. Les vols sont d'une durée de 1h50 environ (palettes jusqu'à 110 cm de haut maximum).

> Informations voyage :

Pour voyager en Autriche, il vous faudra un passeport en cours de validité ou une carte d'identité périmée depuis moins de 5 ans.

Il n'y a pas de décalage horaire.

Le parler viennois ou « Wienerisch » est un peu particulier. Il s'agit d'un mélange de mots yiddish,

tchèques, hongrois, français et italiens. L'anglais est très répandu dans les grandes villes.

Les formalités pour la circulation des biens culturels sont réalisées par l'Austrian Bundesdenkmalamt (Federal Monuments Office).

Une demande d'immunité spécifique doit être réalisée pour les prêts aux USA.

Il y a 2 transporteurs spécialisés en œuvres d'art :

Hs Art Service Austria GmbH

Grossmarktstrasse - 61230 Wien

Tél. : +43 1 61425-0

E-mail : wien@hsartserviceaustria.com – site Internet :

www.hsartserviceaustria.com

Ou Eyzinggasse 23 - 1110 Wien

Tél. : +43-1-743 2207

E-mail : wien@hsartserviceaustria.com – site Internet :

www.hsartstorage.com - Membre ARTIM

Il y a également d'autres agences à Graz, Innsbruck, Bratislava et Prague.

Kunsttrans Spedition GmbH

Leberstrasse 20 - 1110 Wien

Tél. : +43 1 748 55 44 0

E-mail : vienna@kunsttrans.com – site Internet : www.kunsttrans.com

- Membre ARTIM

Cette société est également présente en Bulgarie, en Croatie, en République Tchèque, au Monténégro, en Serbie, en Roumanie, en Slovaquie et en Ukraine.

Ces transporteurs proposent des caisses sur-mesure ou un emballage dans des caisses réutilisables. Une petite spécificité a été mise au point par Kunsttrans. Il s'agit de la caisse Q+ caractérisée par une variation de climat (T° et HR) très faible à l'intérieur de la caisse et une meilleure résistance au feu.

> Assurance :

L'Autriche dispose d'un système de garantie de l'État : système récent établi en 2004 avec une durée de dix ans, fin en décembre 2015. Cette garantie

est accordée aux huit musées fédéraux situés à Vienne pour les emprunts dans le cadre d'expositions temporaires. À noter dans les exclusions : les risques liés au terrorisme en séjour et pendant le transport. Les prêteurs autrichiens demandent fréquemment de maintenir leur propre police d'assurance.

Les principaux courtiers et assureurs sont : UNIQA, pour les institutions comme le Kunsthistorisches Museum, et les assureurs habituels, AXA ART, XLCatlin, HISCOX et le marché des Lloyd's de Londres. Allianz, Grazer Wechselseitige et Wiener Städtische proposent depuis quelques années des produits d'assurance tous risques œuvres d'art plutôt à destination des particuliers et des galeries.

> Les musées et le patrimoine :

Le Centre historique de Vienne est classé au patrimoine mondial de l'Unesco et compte un nombre important de musées. Certains sont regroupés dans le MuseumsQuartier. Parmi les nombreux musées viennois, nous pouvons citer :

- Le Leopold Museum : collections consacrées essentiellement à Egon Schiele, la Sécession viennoise et Klimt ;
- Le Belvédère qui regroupe un ensemble de trois musées dont un espace d'expositions temporaires au Belvédère inférieur ;
- Le Liechtenstein Museum : collection des princes de Liechtenstein ;
- Le KHM – Kunsthistorisches Museum : collection de 250 000 œuvres réunies par les Habsbourg ; écoles flamande et hollandaise dont 14 tableaux de Bruegel le Vieux parmi lesquels *La Tour de Babel*, *Les chasseurs dans la neige*, *Le Peintre dans son atelier*, de Vermeer ; école italienne : *Suzanne et les vieillards* du Tintoret, *Les trois philosophes* de Giorgione, *Saint Sébastien* de Mantegna ;
- L'Albertina : collection d'arts graphiques très importante, collection de photographies et collection d'architecture ;
- Le MUMOK/SLW – Museum Moderner Kunst/ Stiftung Ludwig : collections XX^e et XXI^e siècles ;
- Le MAK – Musée des Art appliqués/Art contemporain ;
- La Maison de la Musique.

> L'architecture :

Au bord du Danube, la capitale autrichienne incarne un foisonnement culturel, artistique et architectural de haut niveau.

- Le château de Schönbrunn : résidence impériale construite selon le souhait de l'empereur Léopold de posséder un palais aussi prestigieux que Versailles.
- La Hofburg : palais impérial résidence des Habsbourg, empereurs du Saint-Empire romain germanique
- Le Ring : boulevard de 5 km encerclant le centre de Vienne, ponctué de nombreux monuments et construit à la fin du XIX^e
- Le Pavillon de la Sécession : manifeste architectural du mouvement « *À chaque époque son art, à l'art sa liberté* »

> Expositions importantes organisées à Vienne ces dernières années:

- *The Women of Klimt, Schiele and Kokoschka*, Belvédère, Orangerie, du 22 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- *Monet bis Picasso. The Batliner Collection*, Albertina : accrochage de la collection permanente jusqu'en mars 2017.

> Expositions récentes consacrées à l'art autrichien en France :

- *Au temps de Klimt, la Sécession à Vienne*, 2015, Pinacothèque de Paris, commissariat d'Alfred Weidinger, Musée du Belvédère ;
- *Biedermeier, de l'artisanat au design*. Vienne et Prague 1815-1830, 2007- 2008, Musée du Louvre ;
- *Vienne 1900. Klimt, Schiele, Moser, Kokoschka*, 2005-2006, Galeries nationales du Grand Palais, co-production du Musée d'Orsay et Réunion des musées nationaux.

> Exposition récente organisée en co-organisation avec l'Autriche :

- *Velázquez*, Galeries nationales du Grand Palais, co-organisation du Musée du Louvre et du Kunsthistorisches Museum de Vienne.



> AUTRES INFORMATIONS

+43 / +1 (indicatif de Vienne)

Ambassade de France à Vienne

Technikerstraße 2
1040 Wien
Tél. : +43 1/502 75 0
Fax : +43 1/502 75 168
www.ambafrance-at.org

Ambassade d'Autriche à Paris

6, rue Fabert
75007 Paris
Tél. : 01 40 63 30 63
Fax : 01 45 55 63 65
www.bmeia.gv.at/fr/paris/

Consulat de France à Vienne

Wipplingerstraße 24-26
1010 Wien
Tél. : +43 1/502 750
Fax : +43 1/502 752 53
www.ambafrance-at.org/-Consulat

Service culturel / Institut français

Währingerstraße 30-32
1090 Wien
Tél. : +43 1/502 75 300
<http://institut-francais.at/vienne/>

À noter : Festival du film francophone à Vienne. Créé en 1999, le festival du film francophone de Vienne est organisé par l'Ambassade de France en Autriche.

Jours fériés en Autriche

- 1^{er} et 6 janvier
- Mars ou Avril : lundi de Pâques
- Mai : 1^{er} mai et jeudi de l'Ascension
- Mai ou Juin : lundi de Pentecôte et Fête-Dieu (10 jours après Pentecôte)
- 15 août
- 26 octobre : Fête nationale
- 1^{er} novembre
- 8 décembre : Fête de l'Immaculée Conception
- 25 et le 26 décembre



Questions / réponses 2015

Nous nous efforçons de répondre au mieux aux questions qui nous sont adressées tout au long de l'année. Vous trouverez ci-après une sélection des questions qui nous ont été posées ainsi que les réponses apportées.

Ecrivez-nous sur asso.afroa@gmail.com !

Etant fortement intéressée par le métier de régisseur, je me pose des questions concernant la fonction, c'est pour cela que je me permets de vous écrire aujourd'hui. En ce qui concerne les « prêts » d'œuvres d'art entre musées, est-ce que le régisseur accompagne son tableau jusqu'à sa destination et le place lui-même dans le musée ? Ou bien n'est-ce que dans la partie administrative qu'il intervient ? Ce dernier peut également travailler en coopération avec le commissaire d'exposition, en quoi concerne son travail dans l'équipe ?

Le métier de régisseur des œuvres est souvent différent en fonction de l'établissement concerné. En général, il a en effet pour mission de gérer le côté technique et administratif des mouvements d'œuvres. Certains prêts d'œuvres doivent bénéficier d'un convoiement, c'est-à-dire d'un accompagnement sécurisé par un professionnel du musée prêteur (régisseur, conservateur...). Selon les cas et les disponibilités de chacun, ce dernier reste avec l'œuvre tout au long du transport (camion, avion...), mais peut également rejoindre l'œuvre directement sur le lieu d'exposition. Sur place, il assiste à l'ouverture de la caisse, établit avec l'équipe du musée emprunteur le constat d'état de l'œuvre et surveille l'accrochage. Toutefois, il s'agit de la « partie émergée de l'iceberg » : auparavant, le musée emprunteur doit prendre contact avec le musée prêteur, puis avec le régisseur d'œuvres pour organiser le transport de l'œuvre du point de vue technique et administratif (demande de prêt, restauration si besoin, formulaire de douane, autorisation de sortie du territoire, constat d'état etc.). Le régisseur d'œuvres a un rôle clé lors d'un montage d'exposition, encore une fois en fonction du musée, il intervient dès la phase projet en s'occupant généralement de la liste d'œuvres établie par le(s) commissaire(s) d'exposition. Il est alors en charge, entre autres, des demandes de prêt et de leur suivi. Vos questions concernent surtout la partie « régie des expositions ». Il existe également la « régie des collections », à savoir la gestion quotidienne des œuvres du musée : gestion des mouvements des œuvres, de leur conservation, des restaurations, etc. Pour plus de renseignement, nous vous invitons à consulter notre site et plus particulièrement la rubrique « le métier » : <http://www.afroa.fr/fr/metier/synthese/> Même s'il s'agit d'un métier où l'expérience est la clé, il existe plusieurs formations (<http://www.afroa.fr/fr/formations/>), dont quatre masters professionnels (Master I/Master II) :

- L'Ecole du Louvre à Paris : « Diplôme de 2^e cycle - parcours métiers du patrimoine - option régie des

œuvres »

- L'Université de Picardie - Jules Verne à Amiens : « Master professionnel mention arts - spécialité régie des œuvres et montage des expositions »
- L'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III : « Régie des œuvres et médiation de l'architecture et du patrimoine »
- L'Université Toulouse - Jean Jaurès - UT2J à Cahors : « Master Métiers de l'art : Documentation des œuvres d'art, régie des œuvres »

Tout d'abord un grand merci pour vos réponses qui ont éclairé ma vision du métier de régisseur. J'aurais cependant d'autres questions :

- **Pouvez-vous me conseiller des masters à l'international, dans la mesure du possible et si vous en connaissez.**
- **Pour le master à l'Ecole du Louvre, comment est-il possible d'y accéder ?**
- **Le régisseur peut-il être à la fois régisseur d'une exposition et commissaire d'exposition ?**

Nous sommes contents de vous avoir aidé. Pour les masters à l'étranger, nous vous conseillons de consulter directement les associations de régisseurs de chaque pays et leurs sites Internet, comme par exemple :

- <http://www.registrars-deutschland.de/index.php> (Allemagne)
- <http://www.ukregistrarsgroup.org/> (Royaume-Uni)
- <http://www.armice.org/index.php> (Espagne)
- <http://www.registrarte.org/p/index.php> (Italie)
- <http://www.rcaam.org/> (Etats-Unis)
- <http://www.registrars.org.au/> (Australie)
- <https://dot.swiss/en/news-en/swiss-information-sessions-registrars-sector-professionals/> (Suisse)

Au sujet de l'Ecole du Louvre, nous vous conseillons également de contacter Hélène Vassal, chef du service de la régie des œuvres du Centre Pompidou et responsable de ce cycle de formation.

Enfin, pour votre dernière question, le cumul de ces deux fonctions, régisseur d'exposition et commissaire d'exposition n'est pas la norme. Souvent il s'agit bien de deux activités aux missions distinctes. Toutefois, comme le métier varie selon les établissements, il arrive parfois que le régisseur soit amené à créer une exposition ou participer au commissariat. Par exemple, dans les petites structures (musées municipaux, associations...), la personne en charge d'une exposition temporaire en assure parfois le commissariat, la coordination et la régie.

Nous sommes actuellement face à un problème concernant nos affiches publicitaires entoïlées de très grands formats (près de 3m pour les plus hautes et plus de 2m pour les plus larges). Trop grandes pour pouvoir être déposées à plat dans des armoires à plans, elles sont pour l'instant suspendues au plafond. Nous envisageons de les rouler, mais n'avons pas pour l'instant trouvé de « tubes » ou de meubles de rangement adéquats. Par conséquent, nous souhaiterions savoir si, au gré de vos expériences, vous avez été confronté à ce problème et quels moyens vous avez mis en œuvre pour ranger ce type d'œuvres

sans contraindre les affiches dans des tubes de diamètre trop petit.

Peggy Podemski, régisseur des collections au LaM de Villeneuve d'Ascq et membre du Conseil d'administration de l'AFROA, vous propose une solution : le tube de coffrage en carton recyclable, plastique ou résine, 50 cm de diamètre avec âme alu. Plusieurs œuvres peuvent être enroulées, séparées par des papiers de conservation tout comme entre le tube et la première œuvre.



Je consulte votre site et vos ressources régulièrement et vous remercie pour ce portail fort intéressant sur les métiers de la régie. Je vous contacte aujourd'hui pour une question qui se pose à nous pour la première fois : les loan fees. Nous empruntons des œuvres contemporaines (photos et vidéos notamment) pour notre prochaine exposition temporaire et certains artistes demandent le versement de loan fees pour mettre à disposition leurs œuvres et nous permettent de les exposer. Auriez-vous des modèles de contrat à ce sujet ?

Nous vous remercions pour votre message et pour l'intérêt que vous portez à notre association. Les loan fees ne comportent pas de contrat spécifique : ils sont généralement intégrés dans le contrat de prêt (de l'organisme prêteur). Cependant, nous vous conseillons de les négocier et de demander le détail de leur ventilation, surtout s'ils sont pratiqués par une institution, afin qu'ils ne s'apparentent pas à une simple location (dérive actuelle). Vous pouvez retrouver des modèles de contrat sur notre site : <http://www.afroa.fr/fr/ressources/documents-de-travail/> Pour plus d'informations, nous vous conseillons de consulter la page <http://www.cipac.net/ressources/outils-de-travail/> et aussi de contacter directement le CIPAC (cipac@cipac.net).



Etudiante à l'Université d'Amiens en master professionnel régie des œuvres, je souhaiterais adhérer à votre association mais je voudrais tout d'abord savoir à quoi celle-ci donne droit. Je voudrais aussi savoir si l'inscription débutant aujourd'hui se terminera fin décembre ou si elle va courir jusqu'en octobre 2016. Dans le cas où l'inscription n'est valable que jusqu'à fin 2015, j'attendrai janvier 2016 pour m'inscrire.

Nous avons bien reçu votre message et nous vous remercions vivement pour l'intérêt que vous portez à notre association.

L'adhésion à notre association court sur une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il vous est donc possible d'adhérer jusqu'à la fin du mois de décembre, afin de bénéficier des avantages offerts aux membres de notre réseau pour cette année.

L'adhésion à l'AFROA vous permet d'intégrer un réseau de professionnels de la régie des œuvres et de les rencontrer dans le cadre de différentes manifestations organisées par l'AFROA (<http://www.afroa.fr/fr/membres/>).

Parmi celles-ci, nous comptons au moins 4 visites de sites en région parisienne par an (visite « de régisseur à régisseurs »), abordant une thématique spécifique à la régie des œuvres et conduite par un régisseur ou un responsable de collections (salles d'exposition, réserves, ateliers de restauration...). Une visite annuelle est également organisée en région, pendant toute une journée, sur un ou plusieurs site(s). Egalement, nous mettons en place dès cette année 2015 une visite « de restaurateur à régisseurs » qui invite les participants à découvrir sur place une œuvre restaurée, le restaurateur et le régisseur expliquant en parallèle la genèse du projet de restauration et ses différentes étapes (planning, marché public, budget, transport, traitements).

Par ailleurs, l'adhésion à l'AFROA vous permet de bénéficier du « service inter-régies », par la réception d'un message électronique lors d'une offre de matériel émise par une institution partenaire de l'AFROA (en 2015, le Musée de la Musique a fait don de plaques de plexiglas, le Musée de l'armée a offert des boîtes de conservation en polypropylène et la Direction du patrimoine de LVMH a distribué des palettes plastique).

Adhérent à l'AFROA, vous recevrez en fin d'année, par voie électronique, le bulletin annuel de l'association qui comprend, entre autres, un résumé des différentes activités de l'année, ses projets, une synthèse de la journée professionnelle, ou encore les réponses aux questions posées individuellement sur notre site Internet. Chaque adhérent reçoit un badge réalisé par l'AFROA, témoignage de son inscription et dont le motif et le slogan changeront chaque année.

En outre, nous organiserons en 2016 les Etats Généraux de la Régie à Strasbourg. Un événement ouvert aux membres de l'AFROA qui sera l'occasion de faire le point sur le métier de régisseur et sur les formations notamment. Enfin, l'adhésion vous permet également de voter aux décisions prises lors de l'Assemblée générale annuelle et par conséquent de participer à l'avenir de l'association en soumettant vos idées.

Les agents professionnels du milieu culturel n'appartenant pas au réseau de l'AFROA peuvent toutefois, sous conditions et selon leur motivation, participer aux journées professionnelles thématiques gratuites organisées chaque année. Cette ouverture aux non adhérents a pour but de rapprocher différents corps de métiers et de valoriser les actions de l'AFROA, ainsi que de souligner l'importance de la fonction du régisseur pour les institutions qui l'ignorent. Ceci étant, la priorité aux inscriptions reviendra aux adhérents de l'association et seuls ces derniers pourront recevoir les éventuels supports numériques proposés par les intervenants, dans le cas où l'AFROA en disposerait.



> Grutage au Musée de Cluny

L'AFROA AURA 20 ANS EN 2017 : APPEL À PROJETS I

Fondée en 1997, l'Association Française des Régisseurs d'Œuvres d'Art fêtera ses 20 ans d'existence en 2017. L'année 2016 sera donc également dédiée à la préparation d'une série d'événements que nous souhaitons nombreux et festifs.

Nous espérons dès à présent pouvoir compter sur vos idées et sur votre aide afin de fêter dignement cet anniversaire !

Nous vous invitons à nous faire part de vos propositions en contactant :

- MéliSSa Etave :

mellssa.etave@centrepompidou.fr

- Dorian Dallongeville :

collectlons@frenchlines.com

> Les Grands fumeurs d'Alain Séchas (MAC VAL)



AFROA
ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES RÉGISSEURS
D'ŒUVRES D'ART

Musée de Cluny
6 place Paul Painlevé
75005 PARIS

E-mail : asso.afroa@gmail.com
Site Internet : <http://www.afroa.fr/>
Retrouvez-nous sur LinkedIn et Facebook !



[https://www.linkedin.com/
grp/home?gid=8249617](https://www.linkedin.com/grp/home?gid=8249617)



[https://www.facebook.com/
afroaregie](https://www.facebook.com/afroaregie)





AFROA
ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES RÉGISSEURS
D'OEUVRES D'ART

Association Française des
Régisseurs d'œuvres d'Art - AFROA - Loi 1901
Siège social : AFROA - Musée de Cluny
6 place Paul Painlevé - 75005 Paris



BULLETIN D'ADHÉSION 2016

Madame / Monsieur :

Prénom :

.....

Institution / établissement :

Profession (titre ou fonction) :

Formation suivie (pour les étudiants) :

.....

Adresse professionnelle :

Tél. fixe :

Portable :

E-mail :

.....

Adresse personnelle (facultatif) :

Tél. fixe :

Portable :

E-mail :

Montant de la cotisation annuelle

(valable pour l'année civile) :

- 30 € (membre actif)
- 15 € (réduction pour les étudiants et les demandeurs d'emploi, sous réserve d'envoi d'un justificatif)
- + de 30 € (membre bienfaiteur)

Modes de paiement : règlement par chèque, établi à l'ordre de l'AFROA. Règlement possible par virement bancaire, sur demande auprès de la trésorière (rachel.beaujean-deschamps@culture.gouv.fr).

Ce bulletin est à retourner
signé à l'attention de :
AFROA – Musée de Cluny
6, place Paul Painlevé
75005 Paris

Pour tout renseignement :
asso.afroa@gmail.com

Fait à :
Le :
Signature :